



Assemblée Générale GNPU 2017

Paris, 12 janvier 2018

1

Ce document est la synthèse de l'AG du GNPU (exercice d'activité 2017) le 12 janvier 2018 au centre U PMF à Paris 13.

L'AG a lieu pour des commodités de contact, de transports et de dispos des enseignants le vendredi 12 janvier 2018 en amont du salon de la plongée à Paris. Nous occupons gracieusement les locaux de l'U de PARIS Panthéon Sorbonne. Le centre Pierre Mendès France. Rue de Tolbiac.

Ce site offre un confort d'échange et de prise de contact. La destination parisienne est particulièrement bien desservie pour l'ensemble des campus.

Ordre du jour :

- Présentation des Universités représentées et excusées
- Rapport moral
- Rapport Financier
- Election du nouveau trésorier en remplacement de Michel Robin, démissionnaire
- Questions diverses

Présents : Fanch Le Doze (Quimper), Jean-Paul Chenal (Caen), Jean Ruffez, Gérard Legrand (Tours), Christophe Lebranchu (Brest), Corinne Fontaine (Grenoble), Vianney Mascret (Lille), Hervé Dubertrand (Bayonne), Patrick Le Chevalier (Quimper), Christian Réan (Paris 1), Jacques Marette (Rouen), Vincent Werner (Paris 8).

Excusés : Michel ROBIN, Vincent LANGARD, Didier CHAVRIER.

• Début de séance 9h30

Mr Fanch Le Doze Président du GNPU ouvre l'Assemblée Générale 2017 et donne la parole aux personnes présentes pour un rapide tour de table. En marge, il remercie Christian Réan pour son accueil au sein du campus parisien.

Les personnes se présentent et donnent des infos sur l'origine de leur campus et le type de fonctionnement (SUAPS, association U, convention avec soit une association locale ou une structure pro, enseignants titulaires, vacataires, le nombre d'étudiants formés, les types de formation...).

- **Approbation du PV de l'AG de janvier 2017 (compte rendu de l'activité de 2016).**

Unanimité moins une abstention.

- **Rapport moral du président**

Unanimité.

- **Rapport d'activité du GNPU**

Bilan sur la mise en œuvre d'un lycra éco-plongeur GNPU

V. Mascret a proposé de poursuivre les recherches de partenariat afin de trouver un lycra qui soit abordable financièrement par les étudiants. Pour l'instant, les démarches se sont multipliées avec fabricants et partenaires mais le produit imaginé (EcoPlongeur Universitaire) reste inabordable financièrement.

Le partenariat avec l'ANMP est logiquement maintenu. Les contacts au Salon de la plongée seront à renouveler.

[Info salon : un nouveau fabricant proposerait un modèle à environ 10€/pièce. Affaire à suivre]

Séminaire 2017

Annulé faute de temps.

Séminaire 2018

A **Estartit** du 23 au 26 mai 2018 avec la société Calypso.
<http://www.calypsodivingestartit.com/france.html>

Les thématiques de travail autour des Modules Spécifiques Universitaires sont les suivantes. Enseignement, Environnement et biologie, Médecine et secourisme...

Ce stage est ouvert aux enseignants ou intervenants cadre dans les écoles de plongée GNPU des campus.

Les inscriptions sont à prendre auprès de Fanch Le Doze président. Fanch.ledoze@univ-brest.fr

Adhésion

Il faut poursuivre l'effort de regroupement des campus au sein du GNPU. Fanch LE DOZE suggère de continuer à communiquer sur le GNPU. Il suggère que le lien des campus adhérents soit mis en place sur le site.

Site WEB

Celui-ci a été refait. Fanch LE DOZE en sera le WEB Master

3

Un onglet ressource ou « U » est à mettre en place. Il sera alimenté par les campus adhérents.

Un fils d'actualités sera également présent dès la première page. L'actualité plongée sur les campus est riche, en témoigne des pages Facebook de certaines. Les campus adhérents solliciteront Fanch LE DOZE (Fanch.ledoze@univ-brest.fr) pour l'alimenter.

Les certifications

Niveau/aptitude	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Total général
Niveau_1	158	109	64	68	3845
Niveau_2	7	4	3		254
Niveau_3		1			9
PA12		2	5		7
PA20			5	3	8
PE12		44	82	71	199
PE20	3	18	68	49	139
Total général	168	178	227	191	4461

Leur nombre augmente tous les ans. Une fois que tous les moniteurs auront saisi leurs certifications, Nous devrions faire mieux qu'en 2015 2016.

Fanch LE DOZE rappelle la nécessité d'enregistrer les certifications très régulièrement par les moniteurs adhérents au GNPU. Le GNPU ne peut attester que des niveaux de plongeurs enregistrés dans sa base informatique.

Liste des adhérents GNPU

Le listing doit être mis à jour suite aux ré-adhésions 2018 et nouveaux membres... Fanch LE DOZE se charge de cette remise à jour. Il sollicitera tous les membres par mail pour cette remise à jour.

Les conventions GNPU-FFESSM et GNPU-ANMP.

Celles-ci seront signées au salon du 13 janvier 2018 à Paris, après un toilettage rendu nécessaire pour être en adéquation avec le Code du sport.

Une demande sera faite pour intégrer le titre GNPU dans le menu déroulant de titres équivalents de la FFESSM afin de faciliter les reconnaissances des titres GNPU. Les étudiants intègrent après et même lors de leurs études des structures FFESSM.

Tentative sera faite pour intégrer dans la nouvelle convention les titres de E1 et E2. Mais peu probables car la délivrance de ces titres est spécifique à certains organismes (FFESSM, Ministère JS)

Une demande de validation CMAS sera faite auprès de la FFESSM. [La demande a bien été faite et la FFESSM qui détient le monopole de l'attribution de titre CMAS en France ne souhaite pas donner suite]

Tentative ultérieure de rentrer dans le Code Du Sport.

[Info Salon : La convention a bien été signée avec l'ANMP (elle sera en ligne sur le site GNPU.net dans la rubrique ressources) ; la convention avec la FFESSM devrait être signée prochainement après quelques retouches de forme par rapport au projet proposé, dont la suppression de l'intégration des E1 et E2]

Séminaire 2019

Pas de lieu proposé. Mais les campus intéressés doivent faire acte de candidature avec les éléments suivants : dates, lieu, cout, hébergement, ...

Les livrets et les cartes GNPU

Cout des livrets : 6€

Cartes GNPU : 3€

Les commandes se font via Christophe LEBRANCHU Christophe.Lebranchu@univ-brest.fr

Les cartes seront pré imprimées et facturées 3€. Libre aux campus d'utiliser les imprimantes à cartes des campus pour imprimer les éléments variables (les noms, prénoms, date de certification, etc...). Ceux-ci peuvent répercuter si besoin les couts annexes aux étudiants ou pas. L'envoi de modèle à imprimer se fera par envoi mail avec l'envoi des cartes.

La Revue Française de Plongée

Deux enseignants de l'UBO ont émis le souhait de reprendre l'édition de cette revue. Elle se veut un lien de promotion de la plongée U dans tous les champs des sciences, également le relai de la vie des campus au sein de cette APSA.

Rôle : ils centralisent les articles et deviennent les rédacteurs en chef avant la publication. Le Président du GNPU reste Directeur de la publication.

C Lebranchu christophe.lebranchu@univ-brest.fr secrétaire va leur proposer l'accord du GNPU. Il s'agit de Thierry Michot Thierry.Michot@univ-brest.fr : (MCF de sociologie à la FSSE de Brest et de François Guerrero : francois.guerrero@univ-brest.fr PU en physiologie du labo ORPHY de Brest).

La parution se fera sur le site du GNPU. L'abandon de la forme papier est décidé.

Les anciens numéros seront mis sur le nouveau site.

Reconnaissance GNPU

Un groupe de travail en 2018 pour l'intégration au CDS sera à mettre en place.

5

Le bilan d'activité est accepté à l'unanimité.

- **Rapport financier**

Le compte rendu est présenté par FLD.

▶ Compte Chèque AU 01/01/2017	3240,94 €
▶ FONCTIONNEMENT BANQUE	-89,84 €
▶ FONCTIONNEMENT SITE INTERNET	-215,42 €
▶ FOURNITURE CARNETS & CARTES	-2 757,92 €
▶ HÉBERGEMENT/RESTAURATION	-203,2 €
▶ ACHAT CARNETS ET CARTES	1 320,00 €
▶ COTISATION	345,00 €
▶ LIVRET A : 01/01/2017	2 306,83 €
▶ 31/12/2017	2 324,13 €

Compte Chèque	1 639,56 €
LIVRET A	2 324,13 €
TOTAL AU 31/12/2017	3 963,69 €

Celui-ci est accepté à l'unanimité.

Le trésorier Michel Robin, démissionnaire est remercié pour l'ensemble de son investissement.

- **Élection**

On été reconduit à l'unanimité :

- Fanch LE DOZE président du GNPU.
- Christophe LEBRANCHU Secrétaire.

Pour le remplacement du trésorier (Michel ROBIN), a été élu à l'unanimité Christophe Lebranchu.

Le tuilage se fera jusqu'à la fin juin 2018.

Après avoir évoqué des questions diverses, la séance est levée à 12h15.

F. Le Doze, Président



C. Lebranchu, Secrétaire.

